L'ENNEVELINOISE

Fiche de parrainage 2024

Rappel : le parrain doit remplir les conditions de l'article 1 du règlement 2024

Nom du parrain :	Prénom :
N° de carte de pêche :	···
Adresse: N°	Rue
Code postal : Ville	2:
Nom du filleul :	Prénom :
Date de naissance :	······································
Adresse: N°	Rue
Code postal : Ville	2 :
Tél : Port	· ;
Mail :	

Rappel de règlement

Parrain et Filleul:

Le Parrain

- Chaque adhérent remplissant les conditions a le droit de parrainer 1 seul filleul.
- L'adhérent parrain est responsable de son filleul : comportement, respect du règlement, il pourra être sanctionné au même titre que son filleul.

<u>Le Filleul</u>

Pour être filleul, il faut obligatoirement être parrainé pour l'année en cours et être agréé par les membres du bureau. Cette demande de parrainage est donc à renouveler tous les ans en remplissant une demande d'adhésion disponible auprès des membres du comité, des gardes.

Signature du parrain

Signature du filleul